



Conseil de Développement du Pays Basque
Ipar Euskal Herriko Garapen Kontseilua

EKARPENA / CONTRIBUTION

**Contribution à l'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
de la Communauté d'agglomération Pays Basque**

Mobilisation générale autour d'un scénario-climat volontariste en Pays Basque !

Adoptée par le Conseil de direction du 6 juin 2019

EKARPENAREN GOGOIA / L'ESPRIT DE LA CONTRIBUTION

Le Conseil de développement et le Conseil des élus du Pays Basque ont été les promoteurs de la question climatique et énergétique à l'échelle du territoire dès 2005, notamment lors de l'élaboration du projet « Pays Basque 2020 »¹, projet labellisé « Agenda21 » par l'Etat en 2007. Conventionné avec l'ADEME, le Conseil des élus a été le support de démarches innovantes sur le territoire (associant les acteurs socio-économiques par les réseaux du CDPB) : Climagri² (prise en compte de la question climatique dans l'agriculture), Etude Emplois verts-croissance verte³. En 2015, le Pays Basque est labellisé « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV)⁴ et englobe les démarches TEPOS initiées en Soule et sur Garazi-Baigorri.

En 2017, la Communauté d'agglomération Pays Basque qui voit le jour intègre ce programme TEPCV, et inscrit la perspective ambitieuse d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), rendu obligatoire par la nouvelle loi⁵.

La Communauté d'agglomération a souhaité que le CDPB co-construise à ses côtés ce nouveau Plan Climat, pour lequel le Conseil de développement propose ici une première Contribution.

Quelle stratégie locale dans quel contexte national et international ?

Le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat) a présenté un rapport en octobre dernier où il préconise de ne pas dépasser 1,5° à l'horizon 2100, sans quoi les conséquences du dérèglement climatique seraient peu maîtrisables.

Or, depuis 1959, la température au niveau régional a augmenté déjà de 1,4° et c'est ce qui fait dire aux experts qu'avec l'effet cumulatif des gaz à effet de serre (GES), un scénario en 2100 à +3 ou 4° est envisageable si nos sociétés « laissent faire ».

Cette situation doit interpeller tous les acteurs du Pays Basque, à l'heure de l'élaboration du nouveau Plan Climat. Pour le CDPB, le scénario à construire pour le territoire est le suivant :

- **se mettre dans la perspective de la « trajectoire 1,5° »** : en solidarité avec la mobilisation internationale face à l'urgence de la situation, en prenant certaines mesures radicales pour faire notre part au maximum ; sachant que de nombreuses actions locales dépendent de la Loi et des orientations nationales et européennes.
- **prendre en compte les capacités du territoire**, sociales, géographiques, techniques... pour mettre en œuvre certaines de ces mesures et en reconsidérer d'autres ; car ce qui pourra se faire ailleurs ne pourra se faire ici, et vice-versa ;

¹ [Voir ici](#)

² [A retrouver ici](#)

³ [A retrouver ici](#)

⁴ [Voir ici](#)

⁵ Loi de transition énergétique pour la croissance verte (juillet 2015) : [à consulter ici...](#)



A titre d'illustration, la mise en œuvre d'actions pour répondre à une trajectoire 1,5° exigerait :

- une rénovation énergétique massive des logements,
- une stricte limitation de la construction d'habitat individuel
- la priorité maraichage sur la construction
- des flottes de bus non thermiques
- la priorité de l'usage sur la propriété (cf. voitures, biens de consommation)
- un développement massif des énergies renouvelables (notamment solaires et éoliennes).

Comment aller dans cette direction en Pays Basque, alors que :

- la croissance démographique est forte et le marché de l'immobilier est tendu avec des urgences sociales
- l'usage du transport en commun est faible (6% des déplacements)
- l'urbanisme est étalé
- les habitants entretiennent un rapport très important à la propriété
- le territoire ne couvre que 15% de ses besoins en matière de production d'énergie !

Il s'agit dans cette contribution de hiérarchiser les principaux axes d'une stratégie territoriale qui permettrait au Pays Basque d'opérer une transition écologique & énergétique, autrement dit une mutation de son modèle de développement et d'aménagement.

Cette stratégie sera à décliner par la suite en vue du Plan d'actions du PCAET, pour lequel le CDPB pourrait élaborer une 2nde contribution.

L'appropriation de cette stratégie et le niveau d'ambition que l'on donnera à son volet opérationnel, sera assurément ce qu'en feront **tous les acteurs** du territoire qui n'attendent pas de la Communauté d'agglomération qu'elle le fasse à leur place.

Car la CAPB tant sur son activité propre que dans les champs de ses compétences, ne représentera qu'une part faible du volume des gaz à effet de serre (10% environ ?), qui se partage globalement pour moitié entre la sphère privée (habitants, entreprises...) et la sphère publique (grands équipements, communes, département, région...).

La réussite du Plan Climat Pays Basque repose donc sur une double mobilisation :

- **celle de toutes les collectivités publiques**, autour de la Communauté d'agglomération ; celle par conséquent de toutes les politiques publiques ;
- **celle de toute la société basque**, des jeunes aux moins jeunes, actifs et non actifs, enfants et parents, industriels et agriculteurs, commerçants et consommateurs...

L'heure est à la mobilisation générale de toutes et de tous, pour être solidaire d'un destin commun sur la même planète Terre.



La réussite de ce Plan Climat réside dans sa capacité à :

- **généraliser cette prise de conscience vers le plus grand nombre**
- **créer des synergies nouvelles entre toutes les parties prenantes du territoire**
- **générer l'économie de demain**, nos modes de production et de consommation étant le levier majeur d'une transition écologique & énergétique (TEE).

Comme le montre l'action actuellement menée par le CDPB avec le soutien de l'ADEME dans l'accompagnement des porteurs de projets⁶, la TEE est porteuse d'innovation sociale et entrepreneuriale, dont le Pays Basque peut se faire l'un des ambassadeurs majeurs au plan régional. **La transition est tout autant économique qu'écologique.**

⁶ Voir www.franz-eko.eu



TABLE DES MATIERES

CONTEXTE ET ENJEUX.....	8
QUELLE TRANSITION POUR LE PAYS BASQUE ?	9
HABITAT ET BATIMENTS : rénover massivement et chauffer autrement.....	9
TRANSPORTS : renouvellement du parc de véhicules et réduction des déplacements	10
AGRICULTURE : une diversification nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires	10
DECHETS : réduction des déchets et valorisation maximale	11
URBANISME : un levier majeur de la transition écologique & énergétique	12
ENERGIE : sobriété énergétique et développement des EnR	13
NUMERIQUE : une part essentielle dans la sobriété énergétique.....	13
ECONOMIE DE DEMAIN : circulaire, fonctionnelle, plus verte, plus locale, plus sociétale ..	14
PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	16
1 ^{ERE} ORIENTATION.....	16
HABITAT : ALLIER URGENCE SOCIALE ET CLIMATIQUE	16
1.1. Favoriser l'intensité foncière	16
1.2. Mobiliser les acteurs du logement vers le logement passif	16
1.3. Elaborer un plan ambitieux de rénovation énergétique du logement ancien.....	17
1.4. Mettre en place un fonds de solidarité à la transition pour les ménages les plus vulnérables (propriétaires ou locataires)	17
1.5. Faire de l'habitat un producteur d'énergie renouvelable et un acteur résilient du changement climatique	17
1.6. Intégrer systématiquement la qualité environnementale et sanitaire	18
2 ^{EME} ORIENTATION	19
MOBILITE : DEVELOPPER TOUTES LES ALTERNATIVES A LA VOITURE THERMIQUE ET OPERER UNE REVOLUTION CULTURELLE.....	19
2.1. Engager un changement culturel et de pratiques de mobilité.....	19
2.2. Une offre de transport en commun adaptée aux besoins du territoire	20
2.3. Les modes actifs au premier rang d'une nouvelle hiérarchie des mobilités.....	20
2.4. Inciter et contraindre à l'autopartage	21



3 ^{EME} ORIENTATION.....	22
AGRICULTURE & ALIMENTATION : ORIENTER LA CONSOMMATION ET LA PRODUCTION VERS UNE ALIMENTATION Saine, LOCALE ET VARIEE	22
3.1. Aller vers le « zéro intrants phytosanitaires et engrais chimiques » et optimiser la fonction captage, grâce à l'évolution des pratiques agricoles.....	22
3.2. Préserver le foncier agricole disponible près des centres urbains en le destinant vers la réponse aux besoins alimentaires locaux	23
3.3. Structurer la demande collective et l'offre locale	23
3.4. L'agriculture durable, levier de développement économique du territoire.....	24
4 ^{EME} ORIENTATION	25
ENERGIE : MISER SUR LA SOBRIETE ENERGETIQUE ET LA PRODUCTION LOCALE D'ENERGIES RENOUVELABLES25	
4.1. Créer les conditions d'un changement de comportement et de culture vis-à-vis de la consommation d'énergie.....	25
4.2. Développer un « plan Marshall local » de production d'énergies renouvelables....	26
5 ^{EME} ORIENTATION	27
DECHETS : REDUIRE EN AMONT, VALORISER EN AVAL, ET DEVELOPPER L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET INDUSTRIELLE	27
5.1. Accompagner les habitants et acteurs socio-économiques vers des démarches de réduction des déchets et de pratique éco-citoyennes.....	27
5.2. Engager une politique volontariste de gestion des déchets du bâtiment	28
5.3. Accompagner le développement de l'économie circulaire.....	28
6 ^{EME} ORIENTATION	29
ANTICIPATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE SES IMPACTS SUR LES RESSOURCES VITALES	29
6.1. Limiter l'exposition aux risques et anticiper leur gestion	29
6.2. Développer la connaissance des acteurs locaux sur les répercussions du changement climatique et la partager au plus grand nombre.....	30
6.3. Faire de la préservation des écosystèmes un socle du développement économique et de l'aménagement du territoire	30



7 ^{ÈME} ORIENTATION	31
INTEGRER LA TRANSITION ECOLOGIQUE & ENERGETIQUE AU SEIN DES ORGANISATIONS PUBLIQUES ET PRIVEES	31
7.1. Vers des collectivités exemplaires	31
7.2. Entreprises : « en route vers l'éco-économie » et l'écologie industrielle !	32
7.3. Des « plans climat » à déployer dans un maximum d'organisations du territoire.....	32
8 ^{ÈME} ORIENTATION	33
RELOCALISATION DE L'ECONOMIE ET INNOVATION SOCIALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE & ENERGETIQUE	33
8.1. Accompagner les porteurs de projets dans le domaine de l'ESS et la Transition écologique et énergétique	33
8.2. Développement de nouvelles filières et nouveaux métiers locaux, non délocalisables	34
8.3. Appui aux démarches qui soutiennent cette relocalisation	34
ANNEXES	35



CONTEXTE ET ENJEUX

PREAMBULE

Après un important renouvellement, le CDPB porte officiellement la mission de « Conseil de développement de l'agglomération » (délibération du 21/07 2018 de la CAPB).

Conformément à la loi NOTRe, le Conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire et sur les documents de prospective et de planification, dont fait partie le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le 23 juillet 2018, le CDPB a adopté une Contribution en amont du Projet Communautaire de la CAPB⁷. Ce projet de territoire intègre notamment des propositions sur la question de la transition écologique et énergétique du territoire.

Dès septembre 2018, la Communauté d'agglomération a souhaité que le CDPB co-construise à ses côtés le nouveau Plan Climat.

Le CDPB est ainsi partenaire des temps forts de la concertation pilotée par la CAPB⁸, tout en créant son propre espace de réflexion au travers d'une Commission dédiée à la Transition écologique & énergétique.

Par ailleurs, le CDPB porte, en partenariat avec l'ADEME, une mission d'accompagnement de porteurs de projets dans le champ de la TEE qui nourrira assurément l'un des volets du PCAET.

CETTE PREMIERE CONTRIBUTION EST ELABOREE A PARTIR DES APPORTS SUIVANTS :

- 1^{ère} réunion de la Commission TEE le 21 novembre 2018 (présentation du PCAET par le service TEE de la CAPB)
- 2^{ème} réunion le 07 février 2019
- Formation des membres de la Commission aux enjeux des PCAET le 23 février 2019 à Mendionde avec un expert indépendant
- 3^{ème} réunion le 26 mars
- Dans le cadre du PCAET, co-animation le 6 avril 2019 de 6 ateliers du Forum Climat, et pilotage de 2 ateliers consacrés aux acteurs économiques
- Appels à Contributions des membres des différentes Commissions de travail du CDPB (habitat-urbanisme, mobilités, rural-urbain, égalité femmes-hommes) et de son Conseil de direction

Cette première Contribution sera complétée par d'autres travaux, dans les mois à venir, qui permettront au CDPB de détailler les premières orientations présentées ici, et d'identifier les actions qu'il souhaitera voir intégrées par la CAPB au Programme d'actions du PCAET.

⁷ « Quel Pays Basque demain, avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque ? » ([ici](#))

⁸ <https://www.climataction-paysbasque.fr> : données disponibles sur cette plateforme de la CAPB et sur les données précédentes établies par le Conseil des élus et le Conseil de développement, notamment lors du rapport de 2016, dont on n'attend pas d'évolution majeure.



QUELLE TRANSITION POUR LE PAYS BASQUE ?

En termes de diagnostic général, quelques données de cadrage sont rappelées en Annexe concernant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et consommation énergétique, par secteurs. Dans l'attente du diagnostic final en cours d'élaboration par les bureaux d'études mobilisés par le Communauté d'agglomération, le lecteur peut se référer au rapport de 2016 établi par le Conseil des élus pour le dossier « TEPCV »⁹, avec des analyses qui vont peut évoluer.

Bref, nous connaissons la situation au Pays Basque, et il s'agit ici aujourd'hui de la qualifier au regard d'un objet de transition écologique & énergétique. Pour illustrer les défis qui attendent le Pays Basque, il est proposé ici de mettre en parallèle la « trajectoire 1,5° » grâce à l'apport du rapport B&L évolution¹⁰ (avec qui la Commission a déjà travaillé) et ses enjeux en Pays Basque. Sont ici présentées les principales mesures préconisées dans ce Rapport, afin de mesurer l'effort nécessaire en Pays Basque et les enjeux qu'il questionne sur la stratégie climat.

HABITAT ET BATIMENTS : rénover massivement et chauffer autrement

Outre le bâti à vocation résidentiel (habitat individuel, collectif, de loisirs...), le bâtiment tertiaire occupe une grande place avec la grande distribution, les locaux de services publics et privés...

Situation actuelle en Pays Basque	Le résidentiel est le 3^{ème} poste émetteur de GES (15%), surtout sur les zones urbaines (fioul, gaz), 1^{er} consommateur d'énergie (37%), surtout en milieu rural (logement ancien)
Scénario « Trajectoire 1,5° » : les principales mesures à prendre	<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation massive des logements et des bâtiments (estimation à 1 million par an en France), avec priorité aux résidences principales → 4500/an en Pays Basque ? <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement massif des équipements de chauffage dans l'habitat individuel, collectif et dans les bâtiments (1,2 millions par an en France), avec priorité sur le chauffage au fioul (interdit en 2026) → 4500/an en Pays Basque ? <input checked="" type="checkbox"/> Construction du neuf sur l'existant ou seulement en collectif ; interdiction de nouvelles maisons individuelles !!!! <input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation des friches économiques et arrêt de toute nouvelle construction de bâtiments et grands commerces
Quels enjeux pour le Plan Climat du Pays Basque ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle mobilisation financière pour relever un tel défi concernant la rénovation et le chauffage ? • Quelles mutations de fond pour sortir de la maison individuelle ? • Comment absorber l'augmentation de la population et sa demande de logements, de services... ? • Quelles nouvelles règles d'urbanisme pour encourager ces efforts et stopper les surfaces commerciales ?

⁹http://www.lurraldea.net/fileadmin/Bibliodocs/avis_cdpb/Diagnostic%20Climat%20Energie_Rapport%20Phase%201.pdf

¹⁰<http://bl-evolution.com/portfolio/comment-saligner-sur-une-trajectoire-compatible-avec-les-15c/>



TRANSPORTS : renouvellement du parc de véhicules et réduction des déplacements

<p>Situation actuelle en Pays Basque</p>	<p>Le transport est le 2^{ème} poste émetteur de GES (33%), et le 2^{ème} consommateur d'énergie (36%). 82% des déplacements des actifs se font en véhicule. 1/3 des déplacements se font sur moins d'un kilomètre ! Au niveau national : l'usage de la voiture individuelle représente 58% des GES, contre 23% pour les véhicules lourds (camions, bus), et 19% pour les véhicules utilitaires,</p>
<p>Scénario « Trajectoire 1,5° » : les principales mesures à prendre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Accélérer le passage aux véhicules électriques pour atteindre 70% de la flotte en 2030 <input checked="" type="checkbox"/> D'ici 10 ans : réduction de 20% des déplacements liés aux activités économiques (relocalisation) et de 40% des déplacements individuels <input checked="" type="checkbox"/> Généralisation de flottes de bus électrique (ou biogaz) pour le transport en commun public <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation de 50% de l'offre de transport en train <input checked="" type="checkbox"/> Interdiction des poids lourds en zone urbaine et à terme des véhicules thermiques en centre-ville (au-delà d'un certain seuil de pollution et en deçà d'un certain remplissage de nombre de passagers) <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement de toutes les voiries pour des infrastructures cyclables <input checked="" type="checkbox"/> Généralisation du télé-travail
<p>Quels enjeux pour le Plan Climat du Pays Basque ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle offre de transport sortira du nouveau PDU pour répondre à ces défis? • Comment cette offre permettra-t-elle un report modal suffisant pour réduire par an 5% des déplacements individuels ? • Comment mobiliser localement des fonds pour encourager le remplacement de la flotte privée et public (voitures, véhicules légers, bus...)? • Comment transiter vers un urbanisme plus contraignant permettant de prioriser les modes doux ? • Comment mobiliser les acteurs économiques pour optimiser les flux de transport économiques, les pratiques professionnelles (usages, télétravail)? • Quelles filières relocaliser ?

AGRICULTURE : une diversification nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires

<p>Situation actuelle en Pays Basque</p>	<p>L'agriculture pèse peu dans la consommation d'énergie (3%), mais est le 1^{er} poste émetteur de GES (38%) : cela est dû à la part majeure de l'élevage (ruminants) et l'usage des engrais, émetteurs des GES les plus impactant (CH4). Par ailleurs, il faut prendre en compte le rôle positif de l'agriculture en termes de captage de CO2 (27% des GES), avec des prairies de qualité et des forêts renouvelées. D'autres données importantes sont à retrouver dans l'étude ClimAgri, qui met aussi en avant un potentiel nourricier très faible au niveau végétal</p>
---	--



<p>Scénario « Trajectoire 1,5° » : les principales mesures à prendre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Mutation de toutes les parcelles de jardin en potagers <input checked="" type="checkbox"/> Interdiction du labour profond des prairies et de prairies laissées à nu, afin d'arriver à 50% de surface agricole à faible émission de GES dans 10 ans <input checked="" type="checkbox"/> Réduction de 10% par an de consommation de viande
<p>Quels enjeux pour le Plan Climat du Pays Basque ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment accompagner les agricultures dans une évolution rapide de leurs pratiques professionnelles (engrais, labour....) ? • Comment organiser à l'échelle du Pays Basque une stratégie de diversification agricole pour réduire la part d'élevage et augmenter significativement la part de production végétale ? • Comment localement faire évoluer les pratiques alimentaires des consommateurs pour réduire la demande de viande ? • Comment organiser en Pays Basque un réseau de circuits court à grande échelle ?

DECHETS : réduction des déchets et valorisation maximale

<p>Situation actuelle en Pays Basque</p>	<p>Des marges de manœuvre au niveau des entreprises (43% ont engagé des démarches de réduction des déchets, 49% ont mis en place des dispositifs de tri, 26% ont enclenché des démarches afin de valoriser leurs déchets). L'écologie industrielle comme clé de l'économie circulaire en Pays Basque : 54% des entreprises pensent que leurs déchets peuvent être utilisés par d'autres entreprises... Concernant le traitement des déchets des ménages, des marges de progression aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du côté des habitants (618 kg/hab de déchets ménagers et assimilés en 2017, en intégrant l'activité saisonnière, contre une moyenne nationale à 513 kg/hab) - du côté de Bil ta Garbi : taux de valorisation global de 69% en 2016 <p>Des « points noirs » : la gestion des déchets du bâtiment, la valorisation des déchets verts...</p>
<p>Scénario « Trajectoire 1,5° » : les principales mesures à prendre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Développement de l'artisanat de confection / retouche de vêtements. <input checked="" type="checkbox"/> Limitation de la consommation de certains biens : équipements numériques (cf plus bas), textile (pas plus d'1kg de vêtements neufs mis sur le marché par an et par personne dès 2022) <input checked="" type="checkbox"/> Développement de l'économie circulaire, du réemploi, arrêt de l'obsolescence programmée et retour à une consommation raisonnée
<p>Quels enjeux pour le Plan Climat du Pays Basque ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment mettre en lien les entreprises du territoire et créer des synergies pour valoriser leurs déchets ? • Quelles incitations pour que les ménages et entreprises s'engagent davantage dans la réduction des déchets ? • Comment appuyer les initiatives locales en faveur du « zéro déchets » ? • Quels dispositifs pour améliorer les performances du service de collecte, traitement et valorisation des déchets ?



Car en matière de déchets tout le monde peut agir !



URBANISME : un levier majeur de la transition écologique & énergétique

<p>Situation actuelle en Pays Basque</p>	<p>Des consommations foncières excessives (foncier agricole, naturel, de zones humides menacées...)</p> <p>Une déconnexion entre les fonctions (habitat/économie/mobilité...) qui accroît les enjeux de mobilité</p> <p>Un parc dégradé dans de nombreux territoires du Pays Basque (centres villes et centres bourgs, zones rurales) et une précarité énergétique qui se développe</p>
<p>Scénario « Trajectoire 1,5° » : les principales mesures à prendre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Aucune nouvelle artificialisation du territoire <input checked="" type="checkbox"/> Constructions soumises à leur capacité à réduire les GES <input checked="" type="checkbox"/> Revitalisation des écosystèmes pour séquestrer le carbone (zones humides, forêts, prairies, sols cultivés...)
<p>Quels enjeux pour le Plan Climat du Pays Basque ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment intégrer dans les documents d'urbanisme en cours toutes les mesures favorisant un aménagement durable (habitat, mobilité, éclairage public, voiries, solaire sur bâtiment...)? • Comment faire du futur SCOT un cadre d'aménagement et d'urbanisme 100% orienté trajectoire 1,5° ?



ENERGIE : sobriété énergétique et développement des EnR

<p>Situation actuelle en Pays Basque</p>	<p>La part des énergies renouvelables en Pays Basque est de 12,2% (dont près du ¼ issu de l'hydroélectricité). Ainsi, le Pays Basque est énergétiquement dépendant à 88% ! Des énergies fossiles, du réseau électrique français très majoritairement nucléarisé. En Navarre : la part d'EnR atteint les 80% quand Pampelune vise l'autonomie énergétique...</p>
<p>Scénario « Trajectoire 1,5° » : les principales mesures à prendre</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Réduire de 30% la consommation électrique d'ici 10 ans <input checked="" type="checkbox"/> Doubler la production d'éolien, multiplier par 5 le solaire</p>
<p>Quels enjeux pour le Plan Climat du Pays Basque ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment mettre en place une politique publique de la sobriété énergétique en direction des tous les habitants, acteurs publics et privés ? Seul levier majeur sur le court terme.. • Comment augmenter significativement la production d'énergies renouvelables ? Mobiliser acteurs publics et privés ? • Comment aller plus loin sur la biomasse et le bois-énergie ? • Comment dépasser les contraintes architecturales et urbanistiques pour faire de l'habitat et du bâtiment un contributeur actif dans la production solaire ? • Comment dépasser les contraintes administratives et réglementaires pour développer la micro-hydroélectricité en Pays Basque ? • Comment mettre sur la table le débat de l'éolien et de la préservation du patrimoine naturel ?

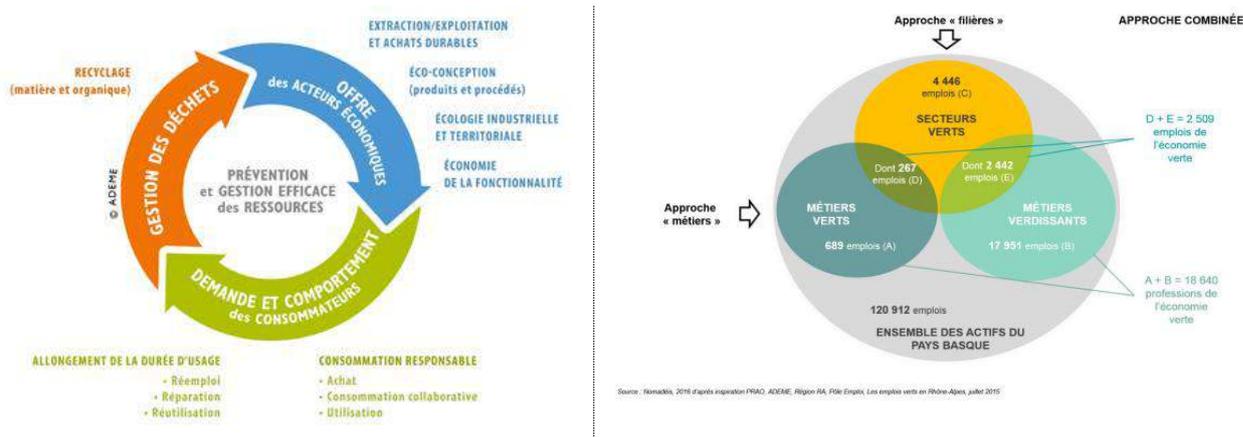
NUMERIQUE : une part essentielle dans la sobriété énergétique

<p>Pas de chiffres locaux, mais une réalité ici comme ailleurs : le développement du numérique (à usage personnel et professionnel) a pris une telle ampleur dans la société qu'il constitue aujourd'hui un nouveau défi énergétique tant il génère une forte consommation qui ne pourra que croître avec le développement des technologies, de l'habitat et de la ville connectées... Le Pays Basque saura-il oser une trajectoire « slow life » en la matière ? Bien entendu, tout comme le transport, l'usage abusif des nouvelles technologies pose des questions de santé publique aux conséquences sociales et économiques inestimables. Comme l'éco-mobilité dans le transport, le Pays Basque pourrait développer l'éco-mobilité dans l'usage des mobiles et autres objets technologiques.</p>	
<p>Scénario « Trajectoire 1,5° » : les principales mesures à prendre</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Limitation des équipements en service au même moment <input checked="" type="checkbox"/> Développement de la réparation/ location d'ordinateurs, mobiles... <input checked="" type="checkbox"/> Réduction par trois des flux vidéo, téléchargements et autres pratiques excessives</p>
<p>Quels enjeux pour le Plan Climat du Pays Basque ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des pratiques numériques exemplaires de la part des collectivités : CAPB, autres collectivités présentes sur le territoire... et leurs partenaires • Quels dispositifs inventer pour inciter au partage des matériels numériques ? • Quels outils pour sensibiliser aux « bonnes pratiques », former l'habitant à la réparation et au réemploi de ses matériels numériques ?



ECONOMIE DE DEMAIN : circulaire, fonctionnelle, plus verte, plus locale, plus sociétale

Le schéma suivant matérialise l'objectif au cœur de l'économie circulaire avec les trois domaines d'action de l'économie circulaire, ainsi que leurs 7 piliers associés : l'ensemble de ces domaines d'action forment un cycle, où chaque étape entraîne la suivante.



Situation actuelle en Pays Basque :

Hormis les déchets et le monde de la transformation agricole, cette économie circulaire est semble-t-il balbutiante en Pays Basque, qui ne dispose que peu de grandes PME pour envisager des logiques d'écologies industrielles à fort impact.

Et pourtant, c'est dans cette **économie de la fonctionnalité** que réside un potentiel majeur de l'économie de demain : à mettre en œuvre ici mais aussi à inventer ici pour d'autres territoires.

L'étude emplois-verts lancée sous l'égide du Conseil des élus (et avec le CDPB) donne des indications en terme de potentiel d'emploi entre l'évolution tendancielle et si un effort était porté sur le verdissement des activités et la création de filières vertes nouvelles : l'évolution tendancielle

	Réf. 2013	Tendanciel 2030 Nb	Moyenne pondérée 2030 TEPOS		
			Nb	Diff Tend nb	Diff Tend %
Agriculture, sylviculture, pêche	4 751	3 311	4988	1 677	51%
Energie	719	754	1610	856	113%
Bâtiment	9 890	9 568	10516	948	10%
Industrie	11 574	8 501	11587	3 086	36%
Transport	4 837	4 971	4721	-250	-5%
Tourisme	7 104	7 850	8063	213	3%
Eau, assainissement, déchets, air	734	769	1082	313	41%



Enfin, en matière d'entrepreneuriat social, une dynamique très forte est portée en Pays Basque par de jeunes entrepreneurs, des associations, des collectifs de citoyens, qui proposent de nouvelles réponses, de nouvelles activités, à des besoins non satisfaits par l'économie classique et l'action publique, et répondant pleinement à dans la transition écologique & énergétique. Cette innovation sociale s'exprime principalement dans le champ de l'économie sociale et solidaire, car prenant des formes associatives et coopératives, ou plus largement s'exprimant dans une économie bien plus collaborative.

Mais elle touche aussi des entrepreneurs de l'économie plus « classique » qui dans leur métier invente de nouvelles activités, produits et process, vecteurs d'une mutation économique.

C'est cette nouvelle économie qu'explore actuellement le CDPB avec sa mission soutenue par l'ADEME et qui permet déjà d'identifier une centaine de projets.

Quels enjeux pour le Plan Climat ?

- Comment développer une **stratégie économique favorable au développement des filières et de l'emploi vert** ? (et mettre en œuvre les préconisations de l'étude de 2017-2018 reprise par la CAPB) ?
- Comment **accompagner l'ensemble des porteurs de projets nouveaux dans la TEE** pour monter en compétences, et avoir un impact fort sur le territoire ?



PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES

1^{ère} orientation

Habitat : allier urgence sociale et climatique

Dans sa première contribution au PLH (adopté le 26 mars 2018) 11, le Conseil de développement du Pays Basque interpelle la Communauté d'agglomération sur l'urgence que constitue la situation du logement en Pays Basque et sur la nécessité d'une mobilisation sans précédent de tous les outils publics pour répondre aux besoins de la population, de toutes les populations. Le CDPB invite à destiner 3/4 de la production de logement aux 3/4 de la population aujourd'hui éligible à un logement à prix maîtrisé.

Outre des propositions spécifiques au logement, le CDPB propose des orientations fortes en terme d'habitat durable afin qu'il contribue activement à la baisse de gaz à effet de serre et à l'adaptation au changement climatique, à la qualité environnementale et sanitaire, et à un environnement propice au vivre ensemble.

1.1. Favoriser l'intensité foncière

Passer d'une logique classique de densité urbaine à celle d'« intensité urbaine », d'une approche quantitative du logement à une approche qualitative de l'habitat, où la gestion de l'espace intègre toutes les fonctions : logement, offre de transport, services, espaces verts, circulations douces... Cette approche génère au final des formes urbaines plus compactes et plus favorables au « vivre ensemble ».

- construire la ville sur la ville plutôt que sur les surfaces agricoles ou naturelles, réhabiliter en priorité le parc ancien dégradé et vacant, intervenir sur des gisements fonciers (friches, densification des lotissements)
- développer l'urbanisme de transition (biens acquis pour des opérations qui verront le jour des mois ou années plus tard, et qui peuvent assurer une fonction de logement dans l'intervalle)
- favoriser systématiquement le logement habité à l'année (au détriment de la vacance et des résidences secondaires).

1.2. Mobiliser les acteurs du logement vers le logement passif

- En respectant et en anticipant les normes en matière de construction (cf les Réglementations Thermiques successives) : il s'agit de prendre comme une norme la production de bâtiments passifs énergétiquement

¹¹ Voir la [Contribution du CDPB au Programme local de l'habitat](#) pour davantage de détails



- En mettant en valeur le savoir-faire local, et en assurant la formation de pointe dans ces secteurs (cf Cluster Creahd, formation ISA BTP, Cantau...)

1.3. Elaborer un plan ambitieux de rénovation énergétique du logement ancien

- Faire de la réhabilitation une priorité de la politique d'habitat, en investissant d'abord sur le parc ancien avant d'envisager de développer ce parc par des productions nouvelles
 - Ce qui contribue largement à la lutte contre la précarité énergétique
 - Ce qui contribue à l'attractivité de certains quartiers du territoire : centres anciens dégradés à rénover, grandes bâtisses non habitées en zone rurale
- Faire bénéficier les opérations de rénovation de logements de la dérogation aux règles relatives au gabarit et à la surface constructible (extensions de l'existant, changement de destination...), sous réserve d'une prise en compte des objectifs de renforcement de la qualité (dans tous les sens du terme, notamment la valeur d'usage).

1.4. Mettre en place un fonds de solidarité à la transition pour les ménages les plus vulnérables (propriétaires ou locataires)

- Des mesures de transitions sont essentielles pour que la rénovation du bâti ancien touche toutes les couches de la population. L'appui des collectivités peut être nécessaire sur différents plans : connaître les aides possibles, accompagner à leur mobilisation (cf la mise en place d'une plateforme de la rénovation, obligatoire avant 2020)
 - En direction des propriétaires modestes qui ne sont pas en capacité d'assurer seuls la rénovation de leurs logements : aiguillage vers les dispositifs d'accompagnement parfois méconnus (38 % des propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'ANAH, et sur certains territoires, 50%...), voire aide complémentaire pour renforcer cette incitation à rénover
 - En direction des locataires qui ne sont pas en mesure de s'équiper en matériels moins consommateurs : aide à l'équipement, au paiement des factures énergétiques, accompagnement aux changements de pratiques

1.5. Faire de l'habitat un producteur d'énergie renouvelable et un acteur résilient du changement climatique

Dans l'optique de la RT2020, le Pays Basque peut être à l'avant-garde du changement climatique dans tout logement produit ou rénové où seraient mis en place des systèmes de production d'énergie renouvelable (panneaux solaires), de chaleur (géothermie...), de captation de GES et de résilience à la chaleur (végétalisation)



- Les normes de construction doivent donc tenir compte de la possibilité d'optimiser l'installation de panneaux solaires ou de panneaux photovoltaïque (inclinaison des toits optimales, pas de masque solaire).
- Ne plus construire dans les zones à risque : risques d'inondation et bord de mer soumis au recul du trait de côte
- Ne pas créer d'exposition au risque supplémentaire pour les constructions existantes par de nouvelles constructions (risque d'inondation notamment)
- Prévoir et recréer des plantations dans les espaces urbains afin de faire baisser les très fortes températures lors des épisodes de canicule

1.6. Intégrer systématiquement la qualité environnementale et sanitaire

- Valorisation systématique des matériaux sains et produits dans la région ◇
- Inscrire dans les règles d'urbanisme le recours obligatoire à des critères écologiques (pour l'obtention d'un permis de construire) : matériaux recyclés, durables ou locaux
- Optimiser la gestion des déchets : BTP, mais aussi déchets produits par l'occupation du logement (notamment rejet et traitement des eaux usées...)



2^{ème} orientation

Mobilité : développer toutes les alternatives à la voiture thermique et opérer une révolution culturelle

Dans sa première contribution au PDU (adoptée le 14 mai 2019), le Conseil de développement du Pays Basque lance un plaidoyer pour de nouvelles mobilités en Pays Basque, qui répondent à la fois aux besoins des habitants, à un cadre de vie plus soutenable, et au défi climatique.

Outre des propositions spécifiques au transport, le CDPB propose des orientations fortes en terme de mobilité durable en phase avec un Plan Climat et avec la nécessaire réduction massive des GES mais aussi des impacts sanitaires et environnementaux, et en misant prioritairement sur :

- les conditions d'un changement de comportement et de culture de la mobilité
- la hiérarchisation des modes de transport en faveur des mobilités douces
- la densification de l'offre de transport en commun, plutôt que le développement d'infrastructures ;
- l'intermodalité pour « se déplacer moins et se déplacer mieux »
- l'auto-partage et la limitation de l'usage individuel de la voiture thermique

2.1. Engager un changement culturel et de pratiques de mobilité

- ➔ Accompagner **les acteurs économiques et sociaux** du territoire dans des Plans de Mobilité
 - Pour les acteurs déjà volontaires, aider à l'élaboration de leur projet (diagnostics à leur échelle, propositions d'actions, évaluation)
 - Proposer des leviers incitant les autres à s'y engager
- ➔ Aider au **développement de toutes les alternatives locales et citoyennes**
 - Conforter et aider au développement des initiatives locales portées par le réseau associatif (promotion du vélo, covoiturage dans les Aldudes par Aiba, par exemple...)
 - Aide au développement de projets innovants : voir l'arrêt de la start-up Badjoto, application locale de covoiturage pour les trajets courts et notamment domicile-travail, dont l'activité n'a pas pu être pérennisée
 - S'appuyer sur des outils déjà existants et les implanter au Pays Basque : expérimentation de Rézopouce au sud des Landes, promotion des plateformes de covoiturage (Mobicoop, ou Téacoté pour les établissements scolaires...).
- ➔ Développer un **programme de sensibilisation aux modes actifs** auprès du grand public
 - Dès l'enfance : interventions dans les écoles, ramassages scolaires en pédibus engageant aussi les parents, apprentissage du vélo...
 - En adoptant le bon discours : mettre en avant les gains apportés par un changement de mobilité (financiers, santé, temps de trajet...)



- Par la formation des futurs automobilistes au respect des autres modes de transport, qui partageront avec eux l'espace public, et la sensibilisation des conducteurs actuels aux règles du code de la route qui concernent les cyclistes

2.2. Une offre de transport en commun adaptée aux besoins du territoire

- Développer **une offre de bus plus dense, cohérente et efficace**
 - Aller au bout de la logique « Tram'bus » sur les commune de Biarritz et Anglet : accès à l'aéroport de Parme, à la gare de Biarritz, entrée du BHNS au cœur de Biarritz
 - Adapter les aménagements du réseau pour intégrer systématiquement le vélo sur des voies dédiées ou partagées avec le bus
 - Profiter du développement du Tram'Bus pour redessiner le réseau de lignes secondaires de l'agglomération
 - Développer des lignes inter-urbaines « express » (avec des voies réservées aux entrées des agglomérations sur les derniers kilomètres) :
 - Permettre l'accès aux axes autoroutiers à des lignes de bus express sur le territoire et avec les territoires voisins : express Saint-Palais-Bayonne, Bayonne-Hendaye-Donosti...
- Construire **le futur « IPAR - TOPO » (le « RER » du Pays Basque)**
 - Une nouvelle offre de TER à développer avec la Région sur ces les 4 lignes ferroviaires
 - Une offre spécifique pour la première couronne (Bayonne-Hendaye / Cambo / Urt / Saint-Vincent de Tyrosse) avec des cadencements supérieurs et des pôles d'intermodalité / parkings...
 - Une continuité inter-topo entre Iparralde (CAPB) et Hegoalde (Topo d'EuskoTren)
 - Des prolongements à étudier en cœur d'agglomération (cf. ligne du souffre)
- S'engager de manière volontariste dans les projets permettant le développement du transport de fret : local, régional, national et international.
- Etendre les **offres de transport à la demande**, nécessaires pour :
 - répondre à des mobilités de rabattement sur le transport en commun
 - répondre à des mobilités plus express pour regagner une centralité....

2.3. Les modes actifs au premier rang d'une nouvelle hiérarchie des mobilités

- **Actualiser et mettre en œuvre le plan vélo** sur le BAB et sur les principales villes /centre-bourgs du Pays Basque
 - Inscrire la place du vélo dans toutes les centralités du territoire (au cœur de Bayonne, comme d'Hasparren, Saint-Palais, Mauléon...) et y accorder une place centrale dans la voirie (voies dédiées et sécurisées).
 - Développer des voies réservées, des zones à vitesse réduite... afin de sécuriser la pratique du vélo sur des espaces qui soient partagées ou non avec d'autres modes



- Développer des stationnements vélo plus nombreux et mieux aménagés,
- Etablir l'évaluation en continu de la mise en œuvre de ce Plan Vélo dans toutes ses dimensions : offres, pistes, pratiques, etc.

→ **Accompagner les communes** vers le développement des modes doux dans tous les centres bourgs

- Une ingénierie disponible pour définir leurs projets de mobilité douce (marche, vélo), à l'échelle de leurs centres-bourgs et de leurs territoires communaux, en cohérence avec le réseau global d'Iparalde
- Des manières de faire homogénéisées entre toutes les communes du Pays Basque : aménagement, signalétique, entretien des circulations vélo et piétons comme des stationnements...

2.4. Inciter et contraindre à l'autopartage

→ **Faciliter les « voitures facteur 4 » en développant une politique globale favorable aux « voitures collectives »** (4 personnes au minimum)

- Facilités de stationnement,
- Tarifs plus bas sur l'autoroute,
- Accès aux voies des Bus et Taxis...

→ Développer **une politique du covoiturage et de l'autopartage**

- Montrer l'exemple en investissant dans une flotte de véhicules électriques louables par les habitants
- Des voies et places de stationnement réservées pour ces usages, notamment au niveau des grands parkings-relais
- Des outils pour faciliter l'organisation de ces usages : plateformes de covoiturage pour les événements grand public pilotés par les collectivités et leurs partenaires, matérialisation sur les axes structurants du territoire (visualisation de voies réservées, ou d'arrêts d'auto-stop par exemple...)
- Développer les systèmes de véhicules en libre-service, en location, les expérimentations d'autopartage (dès l'échelle très locale du quartier)

→ Organiser **la transition des véhicules thermiques vers les véhicules électriques**

- Des véhicules qui sont plus propres mais aussi plus robustes, et qui facilitent donc l'autopartage...
- Mais dont le développement nécessite des investissements : installations de recharge de batteries notamment

→ Développer le **« PAG'AUTO » (« péage urbain » basque)**

- Le modèle basque à inventer pourrait être celui d'une discrimination positive dans les politiques tarifaires (stationnement, autoroute, amendes...) en faveur des pratiques les plus vertueuses de l'automobile : co-voiturage, auto-partage, véhicules électriques...
- En référence l'AUTO PAY à Londres, le « PAG'AUTO » (Pagatu, payer en basque) pourrait aussi contraindre des usages incompatibles avec la transition écologique les grosses motorisations, SUV, 4X4, et autres Jeep, par des politiques tarifaires pénalisantes.



3^{ème} orientation

Agriculture & alimentation : orienter la consommation et la production vers une alimentation saine, locale et variée

Le modèle agricole du Pays Basque est majoritairement celui d'une agriculture peu intensive, de qualité, avec une part importante de transformation ou d'approvisionnement d'un secteur agroalimentaire local. L'agriculture du Pays Basque offre aussi, avec ses prairies, un potentiel fort de captage de gaz à effet de serre (GES). Pour autant, l'agriculture est essentiellement tournée vers l'élevage et une diversification de sa production vers les légumes et fruits (dont il ne produit aujourd'hui que 20% des besoins) permettrait un approvisionnement local supplémentaire.

Le Pays Basque dispose d'atouts indéniables pour organiser à son échelle un écosystème entre producteurs et consommateurs, et tendre vers plus d'autonomie alimentaire. Mieux encore, il peut en faire un modèle de développement car il dispose d'une taille critique entre bassins de production et bassins de consommation, espaces ruraux et espaces urbains. L'objectif d'un « projet alimentaire de territoire » de grande ambition ne se limite pas à l'amélioration de quelques circuits courts mais à rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de (haute) qualité respectueuse de l'environnement. Il suppose de reconsidérer collectivement notre rapport à l'alimentation et au territoire, la fonction que nous donnons à l'activité agricole, la question de la santé des habitants et des producteurs, et les impacts sur un environnement davantage préservé, des paysages entretenus, des ressources gérées durablement. Même si le Pays Basque est l'un des territoires au meilleur taux d'installation, la transmission de ses exploitations est de plus en plus fragile et le revenu agricole demeure une problématique majeure. Le soutien à une agriculture paysanne et durable est une condition majeure d'un projet alimentaire de territoire.

Ce Projet invite à de nouvelles synergies entre agriculture, nature, culture et tourisme, et à de nouvelles coopérations avec les autres territoires pour maximiser les complémentarités (agriculture des Landes, de Navarre, par exemple). Enfin, ce Projet permet de concrétiser au quotidien la métropole rurale / urbaine

3.1. Aller vers le « zéro intrants phytosanitaires et engrais chimiques » et optimiser la fonction captage de CO₂, grâce à l'évolution des pratiques agricoles

Accompagner la transition vers de meilleures pratiques de gestion des sols, prairies, parcelles boisées et forêts, en s'appuyant :

- ➔ Sur la formation de futurs professionnels et des agriculteurs en activité :



- Améliorer la formation initiale : contenus des formations agricoles, nouvelles formations (comme promotion le DU agroécologie)
- Faciliter la formation des professionnels à de nouvelles pratiques, les échanges entre professionnels (auto-formation)
- ➔ Sur de nouveaux outils financiers soutenant le développement des surfaces en bio, les démarches de qualité liée à des labels ou marques territoriales
- ➔ Sur une communication permettant de promouvoir et valoriser des pratiques innovantes déjà mises en œuvre

3.2. Préserver le foncier agricole disponible près des centres urbains en le destinant vers la réponse aux besoins alimentaires locaux

- ➔ Des **filières à soutenir massivement** :
 - Maraîchères et fruitières pour répondre à des besoins encore non couverts (80% des fruits et légumes sont importés dans le territoire, et les surfaces de maraîchage augmentent peu)
 - Agroforesterie qui assure une fonction importante de captage de carbone
- ➔ **Mettre en lien politique d'urbanisme et capacité alimentaire locale** (cf lien entre PLH, PLUI et Projet Alimentaire de Territoire)
- ➔ **Mobiliser de nouveaux outils fonciers** (ex : Lurzaindia) et développer des **règles d'urbanisme volontaristes** pour limiter l'artificialisation et privilégier le maintien des terres agricoles, y compris dans les zones urbaines avec des vocations maraîchères
- ➔ Comme en matière d'habitat, s'orienter vers une **acquisition foncière publique**, et une installation des producteurs via des baux de longue durée (bail de carrière...)

3.3. Structurer la demande collective et l'offre locale

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer par la restauration collective ou scolaire (et la Communauté d'agglomération vis-à-vis des 158 communes), tant en terme d'approvisionnement local, que d'éducation et de sensibilisation. Il s'agira d'agir à plusieurs niveaux :

- ➔ Orienter la commande publique vers l'achat local de produits alimentaires de qualité, à impact environnemental favorable
- ➔ Faciliter l'approvisionnement local en renforçant et en structurant le lien entre offre et demande locale, via des plateformes locales
- ➔ Accompagner la professionnalisation et la mutualisation des producteurs locaux dans la réponse aux appels d'offre
- ➔ Amplifier la structuration des filières locales existantes : ventes directes, circuits courts et AMAP, supermarchés et épiceries coopératifs
- ➔ Mettre en place un plan de sensibilisation à grande échelle auprès de tous les publics et des consommateurs pour promouvoir une alimentation plus saine, locale et diversifiée (valorisation d'une alimentation plus végétale, valorisation de la viande locale, éducation au goût et à la nutrition...)
- ➔ Favoriser les pratiques éco-citoyennes ; sensibilisation des jeunes, travail sur la consommation, jardins partagés...



3.4. L'agriculture durable, levier de développement économique du territoire

- Développer l'agritourisme et les produits innovants
- Développer les complémentarités avec le Pays Basque sud
- Soutenir les dispositifs de reprise/installation, de mutualisation logistique et commerciale des exploitations



4^{ème} orientation

Energie : miser sur la sobriété énergétique et la production locale d'énergies renouvelables

Comme l'a montré le diagnostic, le Pays Basque est à 88% dépendant énergétiquement. Sa marge de progression est donc très importante, comme les efforts à entreprendre pour mieux équilibrer le mix énergétique local, et la part de production locale dans ce mix énergétique. On le sait, le développement des énergies renouvelables ne se fait pas en quelques mois, et même si le Pays Basque double sa production d'ici la fin du premier plan d'actions du PCAET (2026), il aura franchi un cap majeur...

Pour autant, il demeurera à la traîne : c'est pourquoi le CDPB suggère de mettre autant d'« énergie » dans la sobriété énergétique. Autant d'énergie non consommée sera autant d'énergie à ne pas produire. Et dans ce domaine, le Pays Basque dispose également de marges de progression importantes, dans les usages citoyens comme dans l'espace public : éclairage des villes et villages, enseignes commerciales...

4.1. Créer les conditions d'un changement de comportement et de culture vis-à-vis de la consommation d'énergie

Pour les professionnels comme les ménages, un accompagnement est nécessaire pour déterminer les solutions adaptées et leurs bénéfices

- **la sensibilisation et la mobilisation des citoyens :**
 - savoir d'où vient l'énergie consommée,
 - comprendre comment elle est produite et les impacts de cette production afin de les responsabiliser
 - informer sur les différents fournisseurs d'énergie pour aider les particuliers dans leur choix (valable aussi pour les autres acteurs du territoire : entreprises, collectivités, etc...)
- **une information plus lisible** sur les aides financières qui peuvent aider dans le changement de pratiques
 - une information accessible sur tout le territoire (cf Soliha basé sur la côte, quels relais en Pays Basque intérieur ?)
 - une information qui nécessite des interlocuteurs formés
- **la priorité vers les plus précaires : pour isoler leur logement** notamment (le bénéfice sera aussi social)
- **un débat à creuser sur l'acceptation sociale du solaire et de l'éolien, dans un territoire attaché à ses paysages et à son patrimoine bâti**
- Des dispositifs à inventer pour **intégrer les citoyens et associations locales aux prises de décision**, aux côtés des collectivités et de l'Etat (vers des Commissions paritaires sur les territoires ?)



4.2. Développer un « plan Marshall local » de production d'énergies renouvelables

En parallèle, il est important de développer le mix énergétique local en fonction de la consommation, qui permettrait notamment de générer de l'emploi local et non délocalisable :

- **Soutenir les porteurs de projets** pour concrétiser l'augmentation de 20 % de productible existant sur le territoire proposée par la loi POPE propose (L 511-6 du code de l'énergie)
 - Des filières ENR à renforcer : hydroélectrique, moulins, filière bois, acteurs locaux qui montent en puissance (I-ener, Enargia, énergie d'ici...), sans empiéter sur les terres agricoles
 - D'autres à faire émerger : méthanisation...
 - Et des expérimentations à étudier : énergies marines, hydroliennes, gazéification du bois...?
- Dépasser les contraintes réglementaires, les limites liées aux plans régionaux ou nationaux, **en donnant plus de marge décisionnaire aux élus locaux** :
 - sur le développement du mix énergétique (implantation de différentes installations de production),
 - sur les règles de rénovation de l'ancien (cf. les freins des ABF...)
- Maîtriser **l'impact du développement de ces filières** de production d'EnR
 - en intégrant la traçabilité des matériaux mobilisés dans la constitution de l'appareil de production...
 - depuis leur extraction jusqu'à leur traitement/recyclage



5^{ème} orientation

Déchets : réduire en amont, valoriser en aval, et développer l'économie circulaire

La Communauté d'agglomération cumule aujourd'hui l'ensemble des politiques publiques, de la prévention, la collecte, à la valorisation, que ce soit dans sa gestion interne de la compétence ou à travers l'action de BIL TA GARBI, lui-même porteur d'une démarche ambitieuse « Territoire zéro déchets ».

Le Conseil de développement du Pays Basque suggère en complément de cette stratégie ambitieuse d'oser aller plus loin sur les déchets verts et les déchets du bâtiment, alors que :

- la pratique du compostage n'est pas si encouragée que cela, au regard de l'action de valorisation industrielle mise en place

- l'activité du bâtiment est majeure, et les pratiques très classiques en termes de matériaux (ciment...)

Par ailleurs, et bien au-delà des déchets ménagers et industriels, on assiste à un fort développement d'une économie locale du recyclage, de la réparation, du réemploi... génératrice d'activités nouvelles et de pratiques vertueuses. Réutilisation de textile, d'huiles, de mégots ou d'articles de sport : le Pays Basque fourmille d'initiatives !

5.1. Accompagner les habitants et acteurs socio-économiques vers des démarches de réduction des déchets et de pratique éco-citoyennes

→ **Inciter et accompagner les pratiques** qui tendent :

- à réduire les emballages : achat/vente en vrac, emballages consignés (au niveau des grandes surfaces par exemple)...
- à allonger la durée de vie des biens de consommation : achat et vente de biens d'occasion, réparation et réemploi (voir par exemple Konpon Txoko qui s'est lancé à Bayonne récemment)
- à mieux trier et recycler : faciliter le tri sélectif pour tous (papiers, verres, piles et batteries, ampoules,...), l'accessibilité aux déchetteries, sensibiliser et inciter par la collecte incitative par exemple
- à déployer au niveau des entreprises le traitement des bio déchets, le tri... par un rappel des réglementations, voire des mesures de contrôle

→ **Meilleur traitement des biodéchets** et campagne massive de **développement à l'échelle locale du compostage et du traitement des déchets verts** (composteurs individuels ou partagés, mise à disposition individuelle ou partagée de broyeurs à végétaux...)



- **Accompagner le développement de l'économie de la fonctionnalité**, qui privilégie l'usage sur la propriété : partage de biens (outils, voiture, vélo...) et réseaux locaux de services (entre habitants d'une même résidence, d'un quartier...)
- **Faire émerger de nouvelles pratiques numériques qui réduisent les déchets** numériques et la consommation énergétique liée à l'usage des nouvelles technologies

5.2. Engager une politique volontariste de gestion des déchets du bâtiment

- **Sensibilisation des entreprises** pour améliorer les pratiques (éviter la décharge sauvage, s'orienter vers les entreprises de traitement...)
- **Mieux organiser la prise en charge** des déchets du bâtiment :
 - Les valoriser au maximum, au-delà des 70% qui seront imposés à partir de 2020
 - Assurer l'enfouissement des déchets ultimes du bâtiment
- **Responsabiliser et mobiliser les commanditaires**, privés et surtout publics (70% de la commande locale vis-à-vis du secteur du bâtiment) :
 - identification lors du dépôt d'un permis de construire, des déchets issus de l'opération et des mesures prévues par les constructeurs pour leur prise en charge ; rappels à la loi pour exiger des précisions sur les exutoires prévus
 - encourager la collectivité à aller plus loin dans ses exigences que la réglementation nationale
 - généraliser et systématiser le « lot zéro » dans tous les projets de construction pour mutualiser la gestion des déchets des opérations de construction

5.3. Accompagner le développement de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité

L'état des lieux mené par le CDPB dans le cadre de sa mission d'innovation sociale avec l'ADEME fait apparaître un foisonnement d'initiatives dans des activités qui font des déchets une « matière première secondaire » (textile recyclé en vêtements, matériaux à partir d'écaillés de poissons...)

- **Soutenir activement cette nouvelle économie** du recyclage/réemploi/réparation (dans le cadre du Schéma de développement économique de l'Agglomération et en lien avec la Région)



6^{ème} orientation

Anticipation du changement climatique et de ses impacts sur les ressources vitales

Les experts insistent sur l'adaptation au changement climatique, qui sera dans tous les cas inévitable. Ce changement climatique engendre des risques des plus en plus importants, issus de la rencontre entre des aléas plus intenses (chaleur, pluviosité, hausse du niveau des océans, phénomènes rares...), et des enjeux humains plus exposés à ces aléas (zones urbanisées, résidences, activités, équipements, infrastructures). De nouvelles politiques d'adaptation seront donc à déployer tant en terme d'aménagement, d'équipements, que de mobilisation des habitants, des publics vulnérables (personnes âgées, handicap, jeunes enfants, etc.).

Le CDPB met ici l'accent sur le patrimoine naturel sur lequel il a mené un travail très approfondi entre 2014 et 2016¹². L'agriculture contribue à la conservation d'un patrimoine naturel de qualité si elle mise sur une gestion très qualitative de ses prairies, le développement important du maraichage et de l'agroforesterie. Au-delà, le Pays Basque dispose d'une richesse environnementale particulière et d'une grande diversité de paysages et d'écosystèmes, chacun rendant de nombreux services à la population¹³ : ces écosystèmes sont de bons « tampons » face au changement climatique, qu'il convient de préserver, de valoriser, et d'évaluer en continu.

Parmi ces services rendus figure la préservation de ressources essentielles dont il faudra veiller à la qualité et la gestion : l'air, l'eau potable, les sols, le sable... Il y a urgence à anticiper les effets du changement climatique sur ces ressources vitales et non renouvelables.

6.1. Limiter l'exposition aux risques et anticiper leur gestion

- ➔ Des stratégies d'aménagement qui intègrent la notion de risque :
 - stratégies de relocalisation d'activités face à l'érosion côtière et la submersion,
 - limitation des risques d'inondation par le maintien des zones humides, des règles strictes de construction...
 - végétalisation et diminution de la minéralisation des espaces publics en vue des épisodes caniculaires
- ➔ Une « culture du risque » à retrouver : sensibilisation du public et plus largement travail de médiation autour de l'adaptation au changement climatique
- ➔ Mieux gérer certaines ressources clés, non renouvelables, pour anticiper les risques liés à leur détérioration
 - L'eau potable : gestion publique ou contrôle strict de la gestion privée ; suivi et préservation de la qualité des nappes phréatiques ; limitation de la consommation d'eau potable à la consommation alimentaire ; dispositifs

¹² http://www.lurraldea.net/fileadmin/Bibliodocs/avis_cdpb/SOAK-FR.pdf

¹³ Voir [les études de l'UICN](#), ou plus spécifiquement de [l'INRA pour les écosystèmes agricoles](#)



domestiques d'économie d'eau à développer ; assainissement et gestion des eaux usées en amont des bassins (villages et sites isolés)

- L'air et sa qualité : prévision des pics de pollution ; mesures à développer pour en limiter la fréquence, l'intensité et la durée, pour limiter l'exposition des populations et l'impact sur leur santé
- Le sable : très utilisé dans le secteur du bâtiment et en voie de disparition, d'où des alternatives à rechercher ; lié à l'état des cours d'eau qu'il s'agit donc de préserver

6.2. Développer la connaissance des acteurs locaux sur les répercussions du changement climatique et la partager au plus grand nombre

- ➔ Valoriser la connaissance scientifique en Pays Basque et sa mise en réseau sur les conséquences locales du changement climatique et les adaptations prévisibles à anticiper, notamment dans le domaine :
 - de l'agriculture,
 - de la gestion de l'eau potable,
 - de la préservation de la biodiversité et des zones naturelles
- ➔ S'appuyer sur les réseaux de recherche existants (GIS ID64, GIS Littoral Basque, réseau AcclimaTerra...) pour proposer des indicateurs pertinents et en assurer le suivi
- ➔ Développer le recours aux sciences participatives (acteurs, citoyens...)
- ➔ Un travail de fond à engager sur le plan de la pédagogie et de la formation, notamment en renforçant les liens entre patrimoine naturel et culturel
 - Créer de nouvelles coopérations entre acteurs culturels et acteurs du patrimoine naturel
 - Prendre en compte le patrimoine naturel dans les outils pédagogiques (milieu scolaire, médiation culturelle...)
 - Promouvoir la création artistique en lien avec le patrimoine naturel et former les opérateurs culturels au partage de ces créations

6.3. Faire de l'adaptation des écosystèmes un socle du développement économique et de l'aménagement du territoire

- ➔ Mieux intégrer le patrimoine naturel dans les outils d'aménagement (documents d'urbanisme aux différentes échelles : PLUI, SCOT, etc.)
- ➔ Développer les outils de gestion des paysages, des espaces naturels, agricoles et forestiers, et l'évaluation des politiques publiques sur la gestion de la biodiversité et du patrimoine naturel
- ➔ Conditionner le soutien aux entreprises du territoire par les collectivités (ressources matérielles, financières, promotion et communication...) à un engagement environnemental
- ➔ Développer de nouvelles filières économiques à partir du patrimoine naturel



7^{ème} orientation

Intégrer la transition écologique & énergétique au sein des organisations publiques et privées

Comme l'ont été jusqu'à présent les politiques de développement durable (démarches Agenda21 et RSE), il s'agit aujourd'hui de franchir un cap important. Il n'est plus question de « verdir » les activités et pratiques, mais bien d'intégrer au cœur de l'activité des entreprises, des services publics et de tous les établissements sanitaires, sociaux, éducatifs... la réponse au défi climatique et énergétique, la réduction de l'impact environnemental, et les nouvelles solidarités qu'elles supposent.

Produire mieux et avec moins, se passer de certaines consommations, changer ses habitudes, adapter les agendas professionnels pour faciliter des mobilités plus durables : ce sont autant de mutations à opérer dans toutes les organisations, depuis les TPE jusqu'aux grands employeurs du Pays Basque.

Cela inclut en premier lieu les collectivités elles-mêmes, qui doivent être nécessairement exemplaires si elles espèrent entraîner tout le tissu socio-économique du Pays Basque dans leur sillage.

7.1. Vers des collectivités exemplaires

De multiples collectivités sont installées au Pays Basque : antennes de la Région, du Département, de l'Etat, aux côtés de la Communauté Pays Basque et des communes... et les services publics associés.

Ce sont autant de politiques publiques essentielles pour que les autres acteurs puissent développer des pratiques plus vertueuses (mobilité décarbonée, rénovation de logements...), mais aussi :

- Des **parcs immobiliers à rénover**, des **parcs automobiles à mutualiser et à convertir** (nouvelles motorisations, vélos et VAE proposés aux agents)
- Des **pratiques à faire évoluer** :
 - consommations de fournitures, d'eau, d'électricité, de chauffage,
 - plans de déplacements des agents et des usagers
 - gestion des déchets
 - pratiques numériques...
- Une **restauration collective qui peut être levier d'évolution** des modes de production alimentaire et d'approvisionnement
- A tous les niveaux, la commande publique doit s'appuyer sur des **critères de sélection de fournisseurs** incluant le respect de l'environnement
- Le CDPB invite les collectivités à **appliquer à leur niveau des démarches qualité** existantes (RSE, HQE, ISO...), pour faire de leur propre exemple un moteur d'entraînement des autres acteurs du territoire



7.2. Entreprises : « en route vers l'éco-économie » et l'écologie industrielle !

Le CDPB se permet ici de paraphraser un ouvrage¹⁴, et invite à :

- ✓ Sensibiliser les entreprises aux risques qui pèsent sur elles du fait de la crise écologique et énergétique ; promouvoir un nouveau mode de gestion de l'entreprise, comme une opportunité et un facteur de performance pour l'avenir ;
- ✓ Investir dans l'accompagnement et la formation des entrepreneurs pour réduire l'impact environnemental des entreprises,
- ✓ Inciter au développement de démarches vertueuses (grandes entreprises et tissu des PME/TPE), notamment en valorisant les démarches déjà existantes.

Dans cette perspective il s'agirait de :

- ➔ Soutenir les démarches collectives, de mises en réseau de filières proches (lieux dédiés, logique de « cluster » ?)
- ➔ **Etudier tous les potentiels de boucles déchets-ressources** (écologie industrielle) dans les grands sites économiques du Pays Basque (Ports, zones de fret et logistique), les zones d'activités et les filières (cf. lien entre agriculture, agroalimentaire, restauration collective...)
- ➔ Accompagner le **développement de la production d'énergie** (électricité, biogaz) à **partir des déchets finaux**

7.3. Des « plans climat » à déployer dans un maximum d'organisations du territoire

- ➔ Faire la **promotion auprès des acteurs socio-économiques du territoire** pour développer leurs propres « plan climat » (entreprises, établissements scolaires, de formation, sanitaires et sociaux...) : nouvelles pratiques de consommation, de partage de biens et services, de nouvelles habitudes de vie ou de travail
- ➔ Proposer un appui technique et financier, pour **accompagner tous ces acteurs dans leurs démarches** et dans leur changement de pratiques
 - diagnostics personnalisés et gains potentiels,
 - solutions à développer,
 - aide à l'animation des démarches et à leur financement...
- ➔ **S'appuyer sur le tissu associatif**, très dense au Pays Basque, et qui peut avoir un rôle stratégique dans la transition : des comités de fêtes aux associations militantes, en passant par la culture, le sport, la religion, etc...

¹⁴ Co-écrit par le directeur de l'APESA : <https://www.apesa.fr/wp-content/uploads/2017/03/Eco-Economie-Mode-demploi-Oct-2014.pdf>



8^{ème} orientation

Relocalisation de l'économie et innovation sociale au service de la transition écologique & énergétique

La (re)localisation des activités sur le territoire de vie est une dynamique déjà à l'œuvre dans des secteurs comme l'agriculture et l'agroalimentaire, par exemple, mais qui peut s'étendre à d'autres domaines, en s'appuyant sur un certain nombre d'initiatives locales qui connaissent déjà un succès.

Le rôle des collectivités pourra être de fournir à ces initiatives portées par la société civile des coups de pouce nécessaires à leur pérennisation et leur expansion, auprès :

- des intrapreneurs : les entreprises de l'économie classique qui basculent vers de nouveaux process et produits répondant aux exigences de la TEE
- des entrepreneurs de la TEE, qui font de cette transition le cœur de leurs activités
- des collectifs de citoyens qui constituent aujourd'hui une grande part de cette économie, à cheval entre militantisme, bénévolat, professionnalisation et potentiel économique (et à travers des modèles nouveaux entre économie classique et ESS...).

Le CDPB s'engage dans cette mutation économique au service de la TEE, à travers une mission qu'il porte avec le soutien de l'ADEME¹⁵. Elle vise à :

- mettre en lumière toute une économie nouvelle dans la transition écologique & énergétique, porteuse à la fois d'une mutation de l'économie, d'une relocalisation plus forte, de nouveaux métiers et emplois, d'innovation, de réponse à de nouveaux besoins de société
- accompagner l'émergence de nouveaux projets qui pourront avoir un impact sur la transition opérée sur le territoire.

Les grands axes ici évoqués seront donc actualisés au regard de cette expérience d'accompagnement des porteurs de projets, en cours de développement par le CDPB.

8.1. Accompagner les porteurs de projets qui portent les valeurs de l'économie sociale et solidaire

- ➔ Leur assurer une meilleure connaissance d'un écosystème en développement :
 - pépinières, incubateurs qui accompagnent les projets sur le territoire
 - autres projets en développement sur le territoire
- ➔ Proposer à ces porteurs de projets un « guichet unique » pour simplifier leurs démarches
- ➔ Des outils de financement à renforcer et adapter à leurs besoins (mobiliser la finance solidaire ?) et d'autres ressources à proposer : ressources matérielles et humaines, formations...

¹⁵ www.tranzeko.eu



- Faire la promotion du modèle coopératif (SCOP, SCIC...) pour créer et conserver des emplois locaux, avec le soutien de réseaux régionaux ou nationaux (URSCOP par exemple)

8.2. Développement de nouvelles filières et nouveaux métiers locaux, non délocalisables

- Emplois verts et métiers de la nature
- Economie « bleue » et filière de la glisse
- Filières de production d'énergie renouvelable locale
- Secteur du bâtiment et écoconception
- Emplois liés à l'économie de la fonctionnalité : recycleries et ressourceries

8.3. Appui aux démarches qui soutiennent cette relocalisation

- Promouvoir et utiliser par les collectivités, dans leur activité quotidienne, des outils locaux permettant de relocaliser la production et la consommation (monnaie locale Euskal Moneta, fournisseur d'énergie locale Energia...)
- Assurer une visibilité de ces projets : événements grands publics, campagnes de communication
- Assurer la relocalisation de services publics sur les territoires, contribuant à la réduction des flux de transport (et autres impacts en terme énergétique)

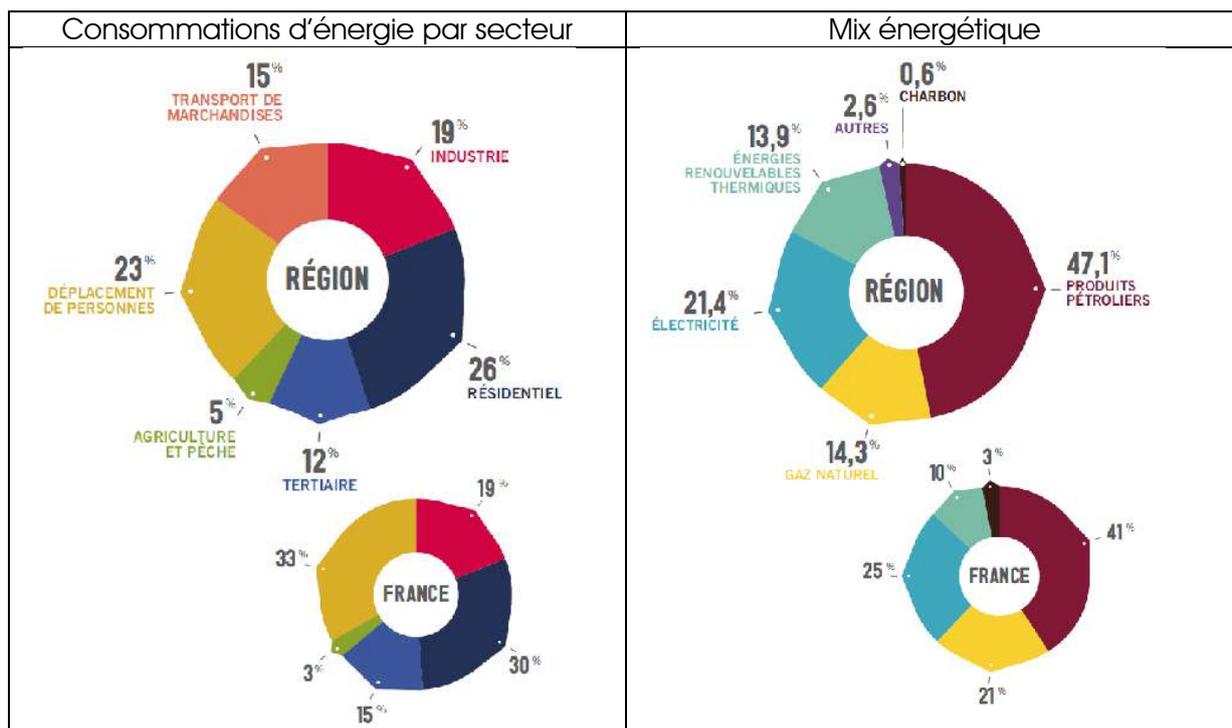


ANNEXES

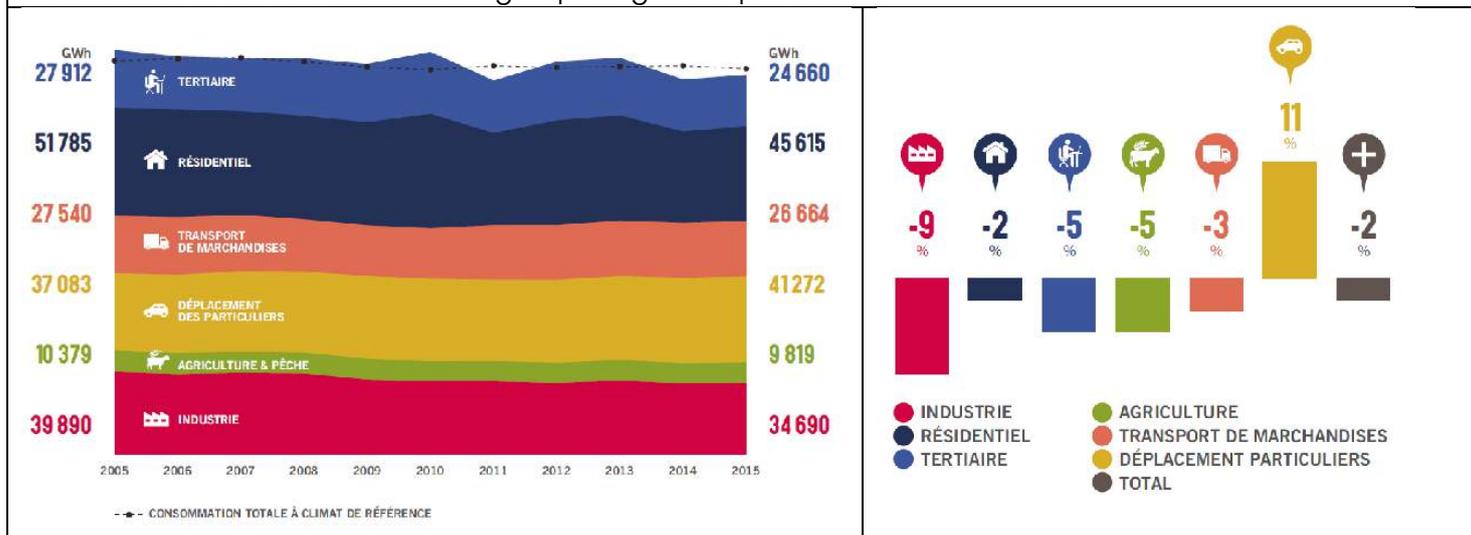
Éléments de diagnostic à l'échelle régionale et nationale :

Source :

Profil énergie et gaz à effet de serre de la Région Nouvelle-Aquitaine (édition 2017 – AREC)

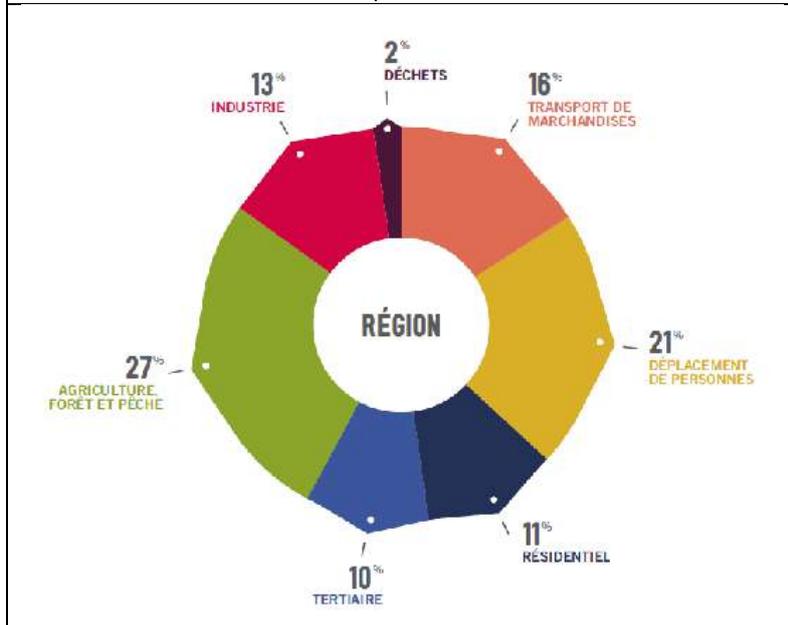


Evolution de la consommation énergétique régionale par secteur

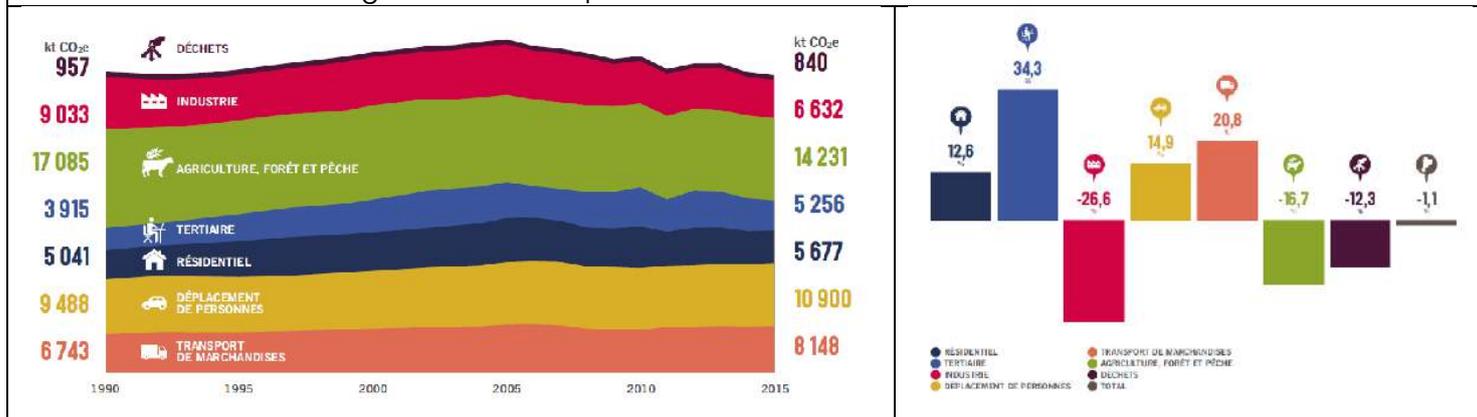




Part des émissions de GES par secteur



Evolution des émissions régionales de GES par secteur





Composition de la Commission TEE

NOM - DEITURA	Prénom - Izena	Organisme ou Citoyen - Egitura edo Herritarra
BERGARA	Patxi	Citoyen
BERGOUIGNAN	Juliette	Hemen
BERTERRECHE	Jean	INDAR DEVELOPPEMENT
BIBES	Jean-Paul	Citoyen
BOUCHET	Martine	CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement)
CABILLON	Jean-Laurent	Citoyen
CABILLON	Xavier	Citoyen
CARRICONDO	Estelle	AMIKUZEKO LAMINAK
CASENAVE	Pierre	Citoyen
CLERC	Pascal	CPIE Littoral basque
CUFFAUX	Malika	Citoyen
CURUTCHET	Anne Marie	Citoyen
DURRUTY	Dominika	BIZI ! elkartea
ERREÇARRET	Allande	Herritarra
GARRIGUE	Nicolas	Citoyen
GAUFRYAU	Bertrand	Lycée Armand David
IRAZU	Peyo	Herritarra
ISAAC	Sarah	URSCOP - Loreki
JALLEAU LONGUEVILLE	Frank	sdohe
JANUEL	Maeva	Otsokop
JAUREGUY	Beñat	HEMEN ELKARTEA
JAURY	Marie-Annick	AZIA
JOCOUCO	René	USB
LAPHITZ	Maidier	Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques
LARÇABAL	Elorri	Euskal Moneta
LARRIEU	Maidier	EHLG



NOM - DEITURA	Prénom - Izena	Organisme ou Citoyen - Egitura edo Herritarra
OLAIZOLA	Panpi	EHLG
PRAT	Régine	USB
RIEU	Linda	Andere Nahia
SAINT QUENTIN	Delphine	Citoyenne
SALABERRIA FULDAIN	Jasone	Herritarra
SCHAHMANECHE	Freydoun	BONZAI
TELLIER	Pantxo	CADE
URCUN	Jean-Paul	Citoyen